

BEAUNE CULTURE

Le musée du Vin rouvre ses portes ce mercredi



■ Laure Ménétrier explique à Sébastien Cossin, des Tonneliers de Bourgogne, et Pierre du Couëdic, de l'Union des producteurs et élaborateurs de crémant de Bourgogne, ainsi qu'à Anne Caillaud, adjointe à la culture à la mairie de Beaune, les nouveaux aménagements du musée du Vin. Photo Ch. D.

Fermé depuis novembre, le musée du Vin rouvre ses portes ce mercredi. L'occasion de découvrir deux espaces réaménagés grâce au soutien de deux mécènes.

Une cure de jeunesse a été offerte aux salles des travaux du vin et de la tonnellerie. Les deux espaces ont été réaménagés et entièrement repensés afin d'offrir une approche plus pédagogique et ludique du monde du vin aux visiteurs. « Nous avons réalisé cette opération à l'aide de deux mécènes. L'Union des producteurs et des élaborateurs de crémant de Bourgogne et le syndicat des maîtres tonneliers de Bourgogne et régions associées nous ont fait profiter de leur expertise afin que les objets présentés au public soient mieux valorisés », explique Anne Caillaud, adjointe à la culture à la Ville de Beaune. Des propos approuvés par Laure Ménétrier, responsable

des musées de la commune. Sébastien Cossin, représentant le syndicat des tonneliers de Bourgogne, souligne : « Avec le musée du Vin, nous parlons de notre savoir-faire, qui est traditionnel et historique. L'ensemble des tonneliers bourguignons s'est associé à cette opération ».

Les crémants font leur entrée

Jusqu'à présent, seuls les vins dits "tranquilles" étaient représentés au sein du musée du Vin. En associant l'Union des producteurs et des élaborateurs de crémant de Bourgogne au réaménagement, les effervescents font leur entrée dans la salle des travaux des vins. « La bulle n'est pas une chose nouvelle en Bourgogne. Elle possède une véritable culture et un passé historique », affirme Pierre du Couëdic, représentant la filière. Parmi les autres nouveautés, des écrans plats et des tablettes numéri-

10 000 €

C'est, la somme récoltée grâce au mécénat. 5 000 € proviennent du Syndicat des maîtres tonneliers de Bourgogne et régions associées, 5 000 € de l'Union des producteurs et élaborateurs de crémant de Bourgogne.

ques seront mises à la disposition du public, un espace dédié aux arômes et à la dégustation sera mis en place, tout comme un parcours ludique créé sous forme de quiz à destination des petits et grands.

Charlotte Deley

INFO Musée du Vin, rue du Paradis. Ouvert tous les jours (sauf lundi et mardi), de mars à mai. Fermé uniquement le mardi de juin à septembre.

RÉGION BEAUNOISE

Beaune
ine,
e
80.26.34.50
bienpublic.fr
ic.com/
e-beaune
lic.com/
e-nuits
facebook.com/
Beaune/